

01 Alors j'ai vu un ange qui descendait du ciel ; il tenait à la main la clé de l'abîme et une énorme chaîne. 02 Il s'empara du Dragon, le serpent des origines, qui est le Diable, le Satan, et il l'enchaîna pour une durée de mille ans. 03 Il le précipita dans l'abîme, qu'il referma sur lui ; puis il mit les scellés pour que le Dragon n'égare plus les nations, jusqu'à ce que les mille ans arrivent à leur terme. Après cela, il faut qu'il soit relâché pour un peu de temps. 04 Puis j'ai vu des trônes : à ceux qui vinrent y siéger fut donné le pouvoir de juger. Et j'ai vu les âmes de ceux qui ont été décapités à cause du témoignage pour Jésus, et à cause de la parole de Dieu, eux qui ne se sont pas prosternés devant la Bête et son image, et qui n'ont pas reçu sa marque sur le front ou sur la main. Ils revinrent à la vie, et ils régnèrent avec le Christ pendant mille ans. 05 Le reste des morts ne revint pas à la vie tant que les mille ans ne furent pas arrivés à leur terme. Telle est la première résurrection. 06 Heureux et saints, ceux qui ont part à la première résurrection ! Sur eux, la seconde mort n'a pas de pouvoir : ils seront prêtres de Dieu et du Christ, et régneront avec lui pendant les mille ans. 07 Et quand les mille ans seront arrivés à leur terme, Satan sera relâché de sa prison, 08 il sortira pour égarer les gens des nations qui sont aux quatre coins de la terre, Gog et Magog, afin de les rassembler pour la guerre ; ils sont aussi nombreux que le sable de la mer. 09 Ils montèrent, couvrant l'étendue de la terre, ils encerclèrent le camp des saints et la Ville bien-aimée, mais un feu descendit du ciel et les dévora. 10 Et le diable qui les égarait fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où sont aussi la Bête et le faux prophète ; ils y seront torturés jour et nuit pour les siècles des siècles. 11 Puis j'ai vu un grand trône blanc et celui qui siégeait sur ce trône. Devant sa face, le ciel et la terre s'enfuirent : nulle place pour eux ! 12 J'ai vu aussi les morts, les grands et les petits, debout devant le Trône. On ouvrit des livres, puis un autre encore : le livre de la vie. D'après ce qui était écrit dans les livres, les morts furent jugés selon leurs actes. 13 La mer rendit les morts qu'elle retenait ; la Mort et le séjour des morts rendirent aussi ceux qu'ils retenaient, et ils furent jugés, chacun selon ses actes. 14 Puis la Mort et le séjour des morts furent précipités dans l'étang de feu – l'étang de feu, c'est la seconde mort. 15 Et si quelqu'un ne se trouvait pas inscrit dans le livre de la vie, il était précipité dans l'étang de feu.

Relectures

Diapo animation

Quatrième et cinquième visions : Ap 20, 1-3 et Ap 20, 4-10

Ces deux visions nous présentent l'anéantissement du dragon, c'est-à-dire de Satan. Cet anéantissement est envisagé en deux temps : l'enchaînement pendant mille ans (Ap 20, 3), auquel suivra la condamnation définitive, quand il sera jeté dans l'étang de feu et de soufre où se trouvent déjà la bête et le faux prophète (20, 10).

La première partie du dernier septénaire de l'Apocalypse nous montre ainsi une progression significative :

Ap 19, 20 : anéantissement de la bête et du faux prophète

Ap 20, 10 : anéantissement du dragon

Ap 20, 14 : anéantissement de la mort et des enfers.

Dès lors, il ne reste plus qu'à aborder la deuxième partie du septénaire, qui présente la vision ultime : ce sera la vision du royaume, de la Jérusalem céleste, de la nouvelle création (ch. 21-22). Le message de l'Apocalypse est donc très clair : l'anéantissement n'est pas pour les hommes, mais uniquement pour la bête, pour l'anti-Messie, pour le dragon et enfin pour la mort. Toutes ces « puissances » sont soumises par l'œuvre victorieuse du Christ, qui détruit même la mort : pour Paul, la mort est « le dernier ennemi qui sera détruit » (1 Co 15, 24-26).

Diapo le texte

v. 2 La quatrième vision nous montre un ange qui saisit le dragon, l'enchaîne pour mille ans, le jette dans l'abîme et l'y renferme jusqu'à l'accomplissement des mille ans. Jean souligne le fait que le dragon est « le serpent antique, c'est-à-dire le diable, Satan » (Ap 20, 2). Cette précision avait déjà été donnée dans Ap 12, 9, où l'auteur de l'Apocalypse décrivait la défaite du dragon face à la première venue du Christ :

l'énorme dragon, le serpent antique, le diable ou le Satan, on l'appelle, le séducteur du monde entier, on le jeta à la mer {...].

v. 3 En outre, les deux passages affirment qu'il ne reste plus au dragon que « peu de temps » (Ap 12, 12 et 20, 3), ce qui nous permet de mieux comprendre la signification des deux temps à travers lesquels Jean envisage l'anéantissement définitif de Satan. Le premier temps de la victoire sur Satan – l'enchaînement – s'est déjà accompli dans la mort du Seigneur : le Christ descend aux enfers, enchaîne Satan, le jette dans l'abîme et, à partir de ce moment, le diable a des limites très précises. Il ne peut plus séduire pleinement les nations de la terre : contre sa force se dresse désormais la force du Messie mort et ressuscité, du Messie vainqueur. La défaite de Satan a déjà eu lieu ; elle est déjà totale, même si le diable doit être délié pour quelque temps encore, jusqu'à l'accomplissement des mille ans. Jean insiste sur le chiffre de mille ans, qu'il répète jusqu'à six fois en quelques lignes (Ap 20, 2. 3. 4. 5. 6. 7) ; mais ce détail doit être compris à la lumière du message global de l'Apocalypse et de sa vision théologique. Or, de l'Antiquité à nos jours, il a souvent donné lieu à des interprétations millénaristes, fondées sur une compréhension littérale et fondamentaliste du texte due à une démarche historico-chronologique erronée. Que signifient les mille ans d'emprisonnement de Satan ?

Tout d'abord, mille ans, c'est une période longue, mais qui connaît un terme, une limite : c'est un temps à la fois étendu et limité. En outre, comme les trois ans et demi, les quarante-deux mois et les mille deux cent soixante jours que nous avons déjà évoqués, ce chiffre ne doit pas être perçu comme une indication chronologique précise, mais comme un chiffre symbolique, porteur d'une signification théologique.

Bossuet : Saint Augustin nous apprend que les mille ans de saint Jean ne sont pas un nombre préfix, mais un nombre où il faut entendre tout le temps qui s'écoulera jusqu'à la fin des siècles, conformément à cette parole du Psalmiste : « La parole qu'il a commandée jusqu'à mille générations (2) ; » ce qui ne veut dire autre chose que toutes les générations qui seront jamais. A quoi il faut ajouter la perfection du nombre de mille, très-propre à nous faire entendre tout ce long temps que Dieu emploiera à former le corps entier de ses élus jusqu'au dernier jour, à commencer depuis le temps de la prédication et de la passion de Notre-Seigneur ; car ce fut alors que « le fort armé, » qui est le diable, « fut lié et désarmé par un plus fort, » qui est Jésus-Christ, *Matth.*, XII, 29 ; *Luc*, XI, 21 , « et que les puissances de l'enfer furent désarmées et menées en triomphe, » *Coloss.*, II, 15.

v. 6 Les mille ans désignent aussi le temps du règne du Messie (Ap 20, 6). Cette affirmation vient de certaines conceptions juives du 1^{er} siècle après Jésus-Christ, qui établissaient une distinction entre l'instauration du règne du Messie – son royaume préparatoire, délimité dans le temps (en nombre de jours) – et le règne final, dans le monde à venir – ('olam ha-ba'), d'une durée éternelle.

Les interprétations rabbiniques concernant la durée de ce règne messianique étaient nombreuses et variées ; mais il s'agissait toujours de valeurs symboliques, en rapport avec l'expérience de l'exode ou avec l'espérance des prophètes.

Ainsi le Talmud babylonien (bSanherdin 99a) nous apprend que Rabbi Éliézer ben Hyrkanus (env. 990 après JC) disait : « Les jours du Messie dureront quarante ans, comme il est écrit au Ps 95, 10 : « Quarante ans cette génération m'a dégoûté ». Il disait encore : « Les jours du Messie dureront quarante ans, car il est écrit : « Il t'a mis dans la pauvreté, il t'a fait avoir faim, puis il t'a donné à manger la manne (Dt 8, 3 ; pendant les quarante ans au désert : Dt 8, 2), et à un autre endroit il est écrit « Rend-nous en joie tes jours de châtement, les années où nous avons vu le malheur » (Ps 90, 15). » Dans les deux cas, on retrouve un principe presque toujours adopté par les rabbins pour désigner la durée du règne messianique : ainsi, la prophétie attribue au règne messianique une durée identique à celle d'une période d'épreuve et d'affliction ; dans d'autres cas, c'est une période de bénédiction et de bonheur. À sa sortie d' Égypte, Israël était resté au désert pendant quarante ans ; de la même manière, pour accomplir le troisième exode, le Messie gardera le peuple au désert pendant quarante ans, avant de le faire entrer dans la Terre promise : le sabbat éternel, le royaume.

Le Midrash Tehillim sur le Ps 90, 4 affirme que les jours du Messie dureront mille ans, comme il est écrit : « Car mille ans sont à tes yeux comme le jour d'hier qui passe » (Ps 90, 4). Mais l'affirmation que devant Dieu mille ans sont comme un seul jour, peut être lue à la lumière de Za 14, 7, pour qui le jugement – le combat eschatologique – aura lieu dans le « jour unique » (yom ekhad) ; dans ce cas, les mille ans seraient le jour unique du jugement. Telle semble être, effectivement, la perspective Johannique : les deux temps de l'anéantissement de Satan, séparés par le chiffre symbolique de mille ans, constituent aux yeux de Dieu l'événement unique du jugement. Ainsi, pour Jean, les mille ans représentent un chiffre symbolique du temps présent, de l'époque inaugurée par la première venue du Christ et située entre la Pâque et la parousie. Quant à la durée précise du règne messianique – les mille ans –, dans l'Apocalypse, elle semble étroitement liée à une tradition juive, selon laquelle la durée du séjour au paradis aurait dû être de mille ans (cf. Prigent pp 300-307).

v. 17 Au chapitre 65 de la prophétie d'Israël, on proclame que « des cieux nouveaux et une terre nouvelle » seront créés (v. 17 ; cf. Ap 21, 1) et qu'il y aura un renouveau eschatologique à Jérusalem (vv 18-19) manifesté par la plénitude des bénédictions messianiques (versets 19-21 ; cf. Ap 21, 4).

v. 22 Or, au verset 22 de ce chapitre, il est dit : « Tels les jours d'un arbre, tels les jours de mon peuple » ; ce sont les jours du Messie. Comme nous l'avons vu, dans le Midrash Tehillim, Rabbi Éliézer donne une lecture messianique du Ps 90, 4 et établit à mille ans la durée du règne du Messie, qui aux yeux de Dieu est en réalité un seul jour : le jour unique. Il est important de souligner que les Septante voyaient en Is 65, 22 une référence précise au paradis, au jardin d'Eden. Voici en effet les mots du texte grec d'Isaïe 65, 22 : « Tels les jours de l'arbre de vie, tels les jours de mon peuple. »

Or, dans le livre des Jubilés, on affirme clairement que la durée de la vie d'Adam au paradis devait être de mille ans : « Adam mourut soixante-dix ans avant d'avoir atteint le millénaire. Car mille ans sont comme un seul jour (Ps 90, 4) au ciel. C'est pourquoi, au sujet de l'arbre de la connaissance, il est écrit : « Ce jour où vous en mangerez, vous mourrez » (Gn 2, 17) ! Voilà pourquoi Adam est mort avant d'avoir atteint les années de ce jour : parce qu'il mourut ce jour là » (Jub. 4, 29-30). Ce texte interprète Gn 2, 17 à la lumière du Ps 90, 4 : Adam meurt le jour où il mange le fruit interdit (Gn 2, 17) mais ici, le mot « jour » signifie mille ans (Ps 90, 4). Effectivement, Adam mourut à neuf cent trente ans (Gn 5, 5), avant d'avoir atteint les mille ans. Adam mourut le jour même où il mangea le fruit : en un jour il a péché, il a été jugé et il est mort.

Concernant la durée de la vie au paradis, le chiffre de « mille ans » est attesté aussi dans le christianisme primitif et, plus particulièrement, dans la région d'Asie Mineure où Jean se trouvait également. En commentaire à Gn 2, 17, Irénée écrit :

Récapitulant en lui ce jour-là, le Seigneur vient donc à sa passion la veille du sabbat, qui est le sixième jour de la création, celui où l'homme fut modelé, pour lui donner, à travers la passion, un deuxième modelage, celui qui se produit à partir de la mort. D'autres encore reportent la mort d'Adam dans le courant du millénaire, parce qu'« un jour du Seigneur est comme mille ans » (Ps 90, 4) et qu'Adam ne dépassa pas le millénaire, mais mourut dans le courant de celui-ci, purgeant ainsi la peine de sa transgression (Contre les hérésies V, 23, 2).

Justin connaît aussi cette tradition et voit dans la promesse d'Is 65, 17-25 une prophétie des mille ans le bonheur que les chrétiens attendent avant la fin, où l'on vivra à Jérusalem en compagnie du Christ, dans patriarches et des prophètes (cf. Dialogue avec Tryphon 80-81)

Dans l'Apocalypse, le Messie apparaît comme celui qui rétablit les conditions du paradis : les mille ans qu'Adam n'a pas vécu dans leur plénitude seront ceux du Messie et ce qui est annoncé au début, en réalité, se réalise pleinement à la fin. La venue du Christ entraîne le jugement sur le « serpent antique » (Ap 12, 9 ; 20, 2 ; cf. Gn 3, 1), met une limite à son œuvre de séduction (Ap 12, 9 ; 20, 3) et offre de nouveau aux croyants le fruit de l'arbre de vie (Ap 22, 14). Ce temps, qui se définit par rapport au Christ, est aux yeux de Dieu un seul jour – le jour unique du jugement – mais aux yeux des hommes, c'est une période historique, qui va de la Pâque à la parousie, de l'enchaînement de Satan à sa destruction définitive, du « déjà là » au « pas encore ». Tributaire de la tradition juive de son temps, Jean

affirme que les mille ans et le temps où le jugement doit s'accomplir coïncident : c'est le temps final, durant lequel le démon a déjà été enchaîné et jeté dehors (cf. Lc 10, 19 ; Jn 12 ? 31).

Diapo

v 4 La cinquième vision (Ap 20, 4-10) montre la réalisation de la promesse de Jésus aux apôtres :

Évangile selon saint Mathieu chapitre 19

28 « Amen, je vous le dis : lors du renouvellement du monde, lorsque le Fils de l'homme siégera sur son trône de gloire, vous qui m'avez suivi, vous siégerez vous aussi sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël.

Jean dit en effet : « Puis je vis des trônes et, à ceux qui viennent y siéger, il fut donné d'exercer le jugement » (Ap 20, 4). Dans 1Co 6, 2-3 Paul s'adresse aux chrétiens en ces termes :

02 Ne savez-vous pas que les fidèles jugeront le monde ? Et si c'est vous qui devez juger le monde, seriez-vous indignes de juger des affaires de moindre importance ? 03 Ne savez-vous pas que nous jugerons des anges ? À plus forte raison les affaires de cette vie !

Il précise donc que ce jugement ne s'exerce pas seulement sur les hommes – sur les douze tribus d'Israël – mais sur tous les éléments de la création et même sur les anges : le pouvoir de jugement que les bienheureux reçoivent est total.

Diapo

Les hommes qui sont morts dans le Christ vivent déjà : ils règnent, intercèdent et jugent déjà avec lui. C'est une certitude que nous avons dans la foi et que la parole de Dieu nous confirme de manière claire : ceux qui croient dans le Christ, vivent à travers lui et sont associés à son pouvoir de jugement. Le Ps 149, 9 atteste en effet

Psaume 149

09 leur appliquer la sentence écrite, c'est la fierté de ses fidèles.

Et le livre de la Sagesse confirme :

Livre de la Sagesse chapitre 3

07 Au temps de sa visite, ils resplendiront : comme l'étincelle qui court sur la paille, ils avancent. 08 Ils jugeront les nations, ils auront pouvoir sur les peuples, et le Seigneur régnera sur eux pour les siècles.

Dans son Évangile Jésus annonce :

Évangile selon saint Jean chapitre 5

25 Amen, amen, je vous le dis : l'heure vient – et c'est maintenant – où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront. 26 Comme le Père, en effet, a la vie en lui-même, ainsi a-t-il donné au Fils d'avoir, lui aussi, la vie en lui-même ; 27 et il lui a donné pouvoir d'exercer le jugement, parce qu'il est le Fils de l'homme.

C'est le Christ – le Fils – qui a reçu la vie en lui-même et le pouvoir de juger ; mais tout cela est étendu aux chrétiens, à tous ceux qui croient en lui. Jésus dit encore :

Évangile selon saint Jean chapitre 6

51 Moi, je suis le pain vivant, qui est descendu du ciel : si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement. Le pain que je donnerai, c'est ma chair, donnée pour la vie du monde. »

et

Évangile selon saint Jean chapitre 11

25 Moi, je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra ;

Cela signifie que, depuis la mort du Christ, depuis sa descente aux enfers et depuis que le dragon a été enchaîné, jusqu'à la fin des temps, tous les hommes morts en Christ, les élus et les saints règnent avec lui et jugent avec lui : ils ont été tués, mais ils sont vivants.

Voilà pourquoi Jean dit encore toujours au verset 4 « Je vis les âmes de ceux qui avaient été décapités à cause du témoignage de Jésus et de la parole de Dieu, et ceux qui n'avaient pas adoré la bête ni son image et n'avaient pas reçu la marque sur le front ni sur la main. Ils vécurent (et non « reprirent vie ») et régnèrent avec le Christ pendant mille ans » (Ap 20, 4 ; cf. aussi Sg 3, 8 ; 5, 15-16)

Mais ce texte ne se rapporte pas uniquement aux martyrs, ou aux hommes morts dans le Christ, mais encore aux chrétiens, à tous ceux qui croient dans le Christ et qui, dans l'histoire, restent fidèles et confessent leur foi même au milieu des persécutions : dès maintenant, dès aujourd'hui, l'homme qui croit en celui qui est « la vie » (cf. Jn 11 ? 25 ; 14, 6) peut prendre part à cette vie, qui est une vie de communion avec le Christ.

Diapo

Pendant tout le temps de l'Église, dès à présent – hic et nunc – les chrétiens participent à la seigneurie et à la royauté de leur Seigneur : ils sont déjà introduits dans sa vie, qui est une vie pour toujours. Jean lui-même, au début de l'Apocalypse, se présente comme « votre frère et votre compagnon dans l'épreuve, la royauté et la persévérance en Jésus » (Ap 1, 9). Ce message est annoncé à plusieurs reprises également par Paul : dans Col 3 ? 1s, il rappelle aux chrétiens leur statut de personnes déjà « ressuscitées avec le Christ », dont la vie « est désormais cachée avec le Christ en Dieu » et dans Ep 2, 4-6 il affirme

Lettre de saint Paul Apôtre aux Éphésiens chapitre 2

04 Mais Dieu est riche en miséricorde ; à cause du grand amour dont il nous a aimés, 05 nous qui étions des morts par suite de nos fautes, il nous a donné la vie avec le Christ : c'est bien par grâce que vous êtes sauvés. 06 Avec lui, il nous a ressuscités et il nous a fait siéger aux cieux, dans le Christ Jésus.

Pour Paul la résurrection et l'ascension ne sont pas seulement celles du Christ, mais aussi les nôtres, dès maintenant, dès notre vie sur terre. Seule cette foi peut faire de la vie historique des chrétiens une vie de co-ressuscités avec le Christ, une vie qui participe dès maintenant des énergies du Ressuscité et peut faire de l'Église un peuple « royal ».

Diapo le texte

Vv 5-6 Jean déclare alors : « C'est la première résurrection. Heureux les saints ceux qui ont part à la première résurrection ! » (Ap 20, 5-6). Cette « première résurrection » est possible dès ici et maintenant ; elle suit en effet la « première mort », que le chrétien connaît dans le baptême, l'événement par lequel nous avons été ensevelis avec le Christ dans sa mort (cf. Rm 6, 3-4 ; Col 2, 12) et dont nous sommes sortis co-ressuscités avec lui (cf. Col 2, 12). Mais pour les hommes qui n'ont pas connu leur première mort dans le baptême, pour les non-croyants, la « première mort » coïncidera avec la mort physique. Pour les saints, la mort physique est la résurrection : ils règnent pleinement et à jamais avec le Christ, car ils ont déjà vécu la mort dans le baptême et, dès maintenant, ils ont été établis prêtres et rois. Ils constituent le peuple royal et sacerdotal dans l'histoire, et « ils seront prêtres de Dieu et du Christ et régneront avec lui pendant les mille ans » (Ap 20, 6).

Diapo animation

Vv 7-10 Quand les mille ans (le temps de l'Église) seront accomplis, Satan sera délivré et sortira pour séduire les grandes puissances méta-historiques symbolisées par Gog et Magog, qu'il rassemblera pour la guerre. Il y aura un combat final – l'« oppression » longtemps prophétisée – mais ce sera seulement l'épiphanie de ce qui a déjà été accompli dans la mort et la résurrection du Christ (cf. Ap 20, 7-10). Au cours du dernier combat, ces puissances seront anéanties : « Un feu descendit du ciel et les dévora » (Ap 20, 9). Alors le diable qui les avait séduites sera jeté dans l'étang de feu, où sont également la bête et le faux prophète (Ap 20, 10). Dans le second jugement, il y aura donc l'anéantissement du dragon mais, encore une fois, les hommes ne seront pas anéantis. Bien au contraire, pour

l'instant Jean annonce que les hommes qui persévèrent avec le Christ, dès ici et maintenant, peuvent prendre part à sa vie, à sa royauté et à sa résurrection ; quant aux hommes qui sont morts en Christ, aussitôt après leur mort, ils entrent pour toujours dans la plénitude de leur vie avec le Christ Roi.

v. 7 Les noms de Gog et Magog donnés aux nations sont symboliques et signifient « caché ».

Dans cette vision, Jean introduit le thème de la « seconde mort » : un thème largement attesté dans le Judaïsme, dont les Tragoumim nous ont laissé plusieurs exemples significatifs.

Ainsi, dans le Targoum de Jr 51, 39 (un passage qui évoque le châtement de Dieu sur Babylone) on affirme : « Ils mourront de la seconde mort et ne vivront pas dans le monde à venir » Dans le Targoum Neofiti de Dt 33, 6, la bénédiction de Ruben est ainsi paraphrasée : « Que vive Ruben en ce monde et qu'il ne meure pas de la seconde mort dont meurent les impies dans le monde à venir. » Dans le Targoum d'Is 65 ? 5-6 on atteste l'identification de la seconde mort avec la géhenne, donc avec le châtement éternel réservé aux impies. Le Judaïsme témoigne donc que cette seconde mort est une mort éternelle, réservée à l'impie, dont la mort physique est la première mort, qui ne coïncide pas encore avec le jugement. Mais de cette seconde mort seront épargnés les croyants, les saints et les justes cf. Ap 20, 6).

Cet arrière-plan hébraïque transparaît dans le texte de l'Apocalypse, où toutefois la première mort est déplacée au moment du baptême. Pour les croyants, le baptême constitue ainsi le fondement et les arrhes de leur espérance qu'ils ne seront pas frappés par la seconde mort : la mort éternelle.

Diapo le texte

Sixième vision : Ap 20, 11-15

v. 11 Dans tout le chapitre 20, Jean reprend des images développées en Dn 7. Dans la sixième vision, il nous montre que le jugement est désormais accompli : « Alors je vis un grand trône blanc et celui qui y siégeait » (Ap 20, 11a ; cf. Dn 7, 9). Désormais, devant le Juge, « la terre et le ciel s'enfuirent sans laisser de traces » (Ap 20, 11b). Le jugement est désormais accompli : le ciel et la terre ne sont plus, le monde est fini.

Alors donc apparaît le trône de Dieu devant lequel s'enfuient le ciel et la terre, image qui exprime la terreur qui s'emparera des hommes et les fera sécher de frayeur.

v. 12 tous les morts, grands et petits, ressuscitent et se tiennent debout devant le trône de Dieu. Les livres sont ouverts, et les morts, c'est-à-dire les damnés, vont être jugés. Le livre de vie est aussi ouvert ; opposition effrayante entre les deux termes : les livres de mort / le livre de vie.

Diapo citation

v. 13 La mer, la mort et les enfers rendent les morts qu'ils gardaient et chacun est jugé (v. 13). Tous les hommes qui avaient été victimes de la mort parce qu'ils n'avaient pas participé à la première résurrection accèdent à présent, à travers la mort, à leur première résurrection. D'ailleurs, c'est la seule résurrection ; en effet, Jean parle uniquement de première résurrection et jamais de seconde résurrection. – On voit dans la mer les nations opposées à l'Église.

Le jugement se réalise donc et chacun est jugé « selon ses œuvres » (v. 12). Jean sait bien ce que Jésus avait dit à propos du jugement dernier :

Évangile selon saint Mathieu chapitre 25

34 Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : "Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde. [...] 41 Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche : "Allez-vous-en loin de moi, vous les maudits, dans le feu éternel préparé pour le diable et ses anges.

Jean sait aussi qu'aucun d'entre nous ne peut connaître si quelqu'un a été condamné ; il se borne donc à décrire en crescendo l'anéantissement de la bête, du faux prophète, du dragon et enfin de la mort.

v. 14 Quand la mort et les enfers sont jetés dans l'étang de feu – « la seconde mort » (v. 14) – tout est accompli. Mais face à l'anéantissement de la mort et des enfers, qu'en est-il des hommes ? Jean laisse la question ouverte.

v. 15 Le jugement est là « Si quelqu'un (et non : « celui qui ») n'était pas inscrit (littéralement : « ne fut pas trouvé inscrit ») dans le livre de vie, il était jeté dans l'étang de feu » (v. 15). Cependant, pour les Hébreux, tout homme qui venait au monde était inscrit dans le livre de vie. C'est le livre dont parle le Psaume 86

Psaume 86

06 Au registre des peuples, le Seigneur écrit : « Chacun est né là-bas. » * 07 Tous ensemble ils dansent, et ils chantent : « En toi, toutes nos sources ! »

Dieu tient dans sa main le livre des peuples et – comme pour un recensement – il y marque tous les hommes qu'il appelle à l'existence, en émettant une parole, en prononçant un nom. Tous les hommes sont nés en Jérusalem, tous ont pour mère la Cité sainte de la paix et tous sont inscrits dans le livre de vie : seule la bête, le faux prophète, le dragon et la mort ne pouvaient y être inscrits.

Jean inaugure ici la théologie de la récapitulation de toutes choses dans le Christ : ce qui a été créé par lui, avec lui et en lui (cf. Col 1, 15-20), est entièrement écrit dans le livre de vie et va vers sa béatitude. Le Seigneur a vraiment enlevé tous les péchés du monde et, dans son sang, il a racheté chaque homme. Jean exprime toutefois une réserve, puisqu'il laisse ouverte la possibilité d'un refus de notre part de la vie en Dieu : « Si quelqu'un n'était pas inscrit dans le livre de vie... ». Cependant, après la condamnation de la mort, il ne reste plus que la vision du royaume.

Catéchèse saint Jean-Paul II mercredi 28 juillet 1999

1. Dieu est un Père infiniment bon et miséricordieux. Mais l'homme, appelé à lui répondre dans la liberté, peut malheureusement choisir de repousser définitivement son amour et son pardon, se soustrayant ainsi pour toujours à la communion joyeuse avec lui. C'est précisément cette situation tragique qui est soulignée par la doctrine chrétienne lorsqu'elle parle de damnation ou d'enfer. Il ne s'agit pas d'un châtiment de Dieu infligé de l'extérieur, mais du développement de prémices déjà posées par l'homme dans cette vie. La dimension même de malheur que cette sombre condition porte en elle peut être d'une certaine façon pressentie à la lumière de certaines de nos expériences terribles, qui font de la vie, comme on dit, un «enfer».

Dans le sens théologique, toutefois, l'enfer est autre chose : il s'agit de la dernière conséquence du péché lui-même, qui se retourne contre celui qui l'a commis. C'est la situation dans laquelle se place celui qui repousse la miséricorde du Père, même au dernier moment de sa vie.

2. Pour décrire cette réalité, l'Écriture Sainte utilise un langage symbolique, qui se précisera progressivement. Dans l'Ancien Testament, la condition des morts n'était pas encore pleinement illuminée par la Révélation. On pensait en effet tout au plus que les morts étaient réunis dans le sheól, un lieu de ténèbres (cf. Ez 28,8 Es 31,14 Jb 10,21 sq; Jb 38,17 Ps 30,10 Ps 88,7 Ps 88,13), une fosse dont on ne remonte pas (cf. Jb 7,9), un lieu dans lequel il n'est pas possible de louer Dieu (cf. Is 38,18 Ps 6,6).

Le Nouveau Testament apporte une nouvelle lumière sur la condition des morts, en particulier en annonçant que le Christ, à travers sa résurrection, a vaincu la mort et a étendu son pouvoir libérateur également au royaume des morts.

La rédemption demeure toutefois une offre de salut qu'il revient à l'homme d'accueillir dans la liberté. C'est pourquoi chacun sera jugé «selon ses oeuvres» (Ap 20,13). En ayant recours à des images, le Nouveau Testament présente le lieu destiné aux personnes qui se sont rendues coupables d'injustice comme une fournaise ardente, où «seront les pleurs et les grincements de dents» (MT 13,42 cf. Mt 25,30 Mt 25,41), ou encore comme la géhenne «dans le feu qui ne s'éteint pas» (MC 9,43). Tout cela est exprimé de façon narrative dans la parabole du riche, dans laquelle l'on précise que les enfers sont le lieu de la peine définitive, sans possibilité de retour ou d'allègement de la douleur (cf. Lc 16,19-31).

L'Apocalypse représente de façon expressive dans un «étang de feu» ceux qui se soustraient au livre de la vie, allant ainsi à la rencontre de la «seconde mort» (AP 20, 13sq). Celui, donc, qui s'obstine à ne pas s'ouvrir à l'Evangile se prédispose à une «perte éternelle, éloignés de la face du Seigneur et de la gloire de sa force» (2TH 1,9).

3. Les images à travers lesquelles l'Écriture Sainte nous présente l'enfer doivent être correctement interprétées. Elles indiquent la frustration et le vide complet d'une vie sans Dieu. Plus qu'un lieu, l'enfer indique la situation dans laquelle se trouve celui qui s'éloigne librement et définitivement de Dieu, source de vie et de joie. Le Catéchisme de l'Église catholique résume ainsi les données de la foi sur ce thème: «Mourir en péché mortel sans s'en être repenti et sans accueillir l'amour miséricordieux de Dieu, signifie demeurer séparé de lui pour toujours par notre propre choix libre. Et c'est cet état d'auto-exclusion définitive de la communion avec Dieu et avec les bienheureux qu'on désigne par le mot "enfer"» (CEC 1033).

La «damnation» ne doit donc pas être attribuée à l'initiative de Dieu, car dans son amour miséricordieux, il ne peut vouloir que le salut des êtres qu'il a créés. En réalité, c'est la créature qui se ferme à son amour. La «damnation» consiste précisément dans l'éloignement définitif de Dieu librement choisi par l'homme et confirmé à travers la mort qui scelle pour toujours ce choix. La sentence de Dieu ratifie cet état.

4. La foi chrétienne enseigne que, dans le risque du «oui» et du «non» qui distingue la liberté de la créature, certains ont déjà dit non. Il s'agit des créatures spirituelles qui se sont rebellées à l'amour de Dieu et qui sont appelées démons (cf. Concile du Latran IV: DS 800-801). Pour nous, êtres humains, leur vie résonne comme un avertissement : il s'agit d'un rappel constant à éviter la tragédie dans laquelle débouche le péché, et à modeler notre existence sur celle de Jésus qui s'est déroulée sous le signe du «oui» à Dieu.

La damnation demeure une possibilité réelle, mais il ne nous est pas donné de connaître, sans révélation divine particulière, quels êtres humains sont effectivement concernés. La pensée de l'enfer - et plus encore la mauvaise utilisation des images bibliques -, ne doit pas créer de psychose ni d'angoisse, mais représente un avertissement nécessaire et salutaire à la liberté, au sein de l'annonce selon laquelle Jésus le Ressuscité a vaincu Satan, nous donnant l'Esprit de Dieu, qui nous fait invoquer « Abba, Père» (Rm 8,15 Ga 4,6).

Cette perspective riche d'espérance prévaut dans l'annonce chrétienne. Elle est effectivement reprise dans la tradition liturgique de l'Église, comme en témoignent par exemple les paroles du Canon romain : «Accepte avec bienveillance, ô Seigneur, l'offrande que nous te présentons, nous tes ministres et toute ta famille... Sauve-nous de la damnation éternelle, et accueille-nous dans le troupeau des élus». (Catéchèses S. J-Paul II 28799)

Bossuet

EXPLICATION DU CHAPITRE XX. Par Bossuet

<https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/bossuet/volume002/026.htm>

Déchaînement de Satan à la fin des siècles : diverses figures de ce grand déchaînement, après l'an mil de Notre-Seigneur.

1. *Je vis descendre...* Cette dernière vision est la plus obscure de toutes celles de saint Jean. Il semble que l'ange, après lui avoir représenté par des images plus vives et plus expresses ce qui était plus près de son temps, et ce qui devait commencer incontinent après la révélation, lui montre de loin et comme en confusion les choses plus éloignées, à la manière d'un peintre qui, après avoir peint avec de vives couleurs ce qui fait le principal sujet de son tableau, trace encore dans un lointain obscur et confus d'autres choses plus éloignées de cet objet.

Qui avait la clef de l'abîme : l'abîme, c'est l'enfer, ainsi qu'il a paru ch. IX, 1. Les saints anges, comme ministres de la justice divine, ont la clef de l'abîme, pour renfermer ou lâcher les mauvais esprits selon les ordres d'en haut.

Et une grande chaîne en sa main : voilà une peinture aussi grande et aussi magnifique qu'elle est simple; elle promet quelque chose de grand.

(a) *Grec* : Et ils seront. — (b) Devant Dieu.

2. *L'ancien serpent*, dont il est parlé, XII, 9, le chef des anges rebelles. Le prince enchaîné marque la puissance restreinte dans tout le royaume de Satan.

Le lia. Ainsi dans le livre de Tobie, un démon « est saisi par l'ange et enchaîné, » Tob., VIII, 3. Mais ce démon de Tobie est lié dans les déserts de l'Egypte, et Satan dans l'enfer même ; ce qui marque les différentes manières de restreindre sa puissance. Il n'y a rien de plus affreux que cette peinture : le diable qui triomphait des nations est enchaîné d'une grande chaîne, afin qu'on en puisse faire sur lui plusieurs tours. En cet état, comme on voit au verset suivant, il est jeté au fond de l'abîme ; une porte impénétrable fermée sur lui, et encore le sceau mis dessus : sceau que nul ni ne peut, ni n'ose rompre, puisque ce n'est autre chose que les ordres inviolables de Dieu, dont l'ange était le porteur, et la marque de son éternelle volonté : tel est le sceau sous lequel Satan est enfermé, et telle est encore la chaîne de fer qui le lie. Il semble que les démons sentaient approcher le temps où ils devaient être renfermés avec leur prince, quand ils demandaient à Jésus-Christ « qu'il ne leur commandât pas d'aller dans l'abîme, » Luc, VIII, 31. Ce qui confirme que la volonté suprême de Dieu est après tout la force invincible qui les y renferme.

Pour mille ans : durant lesquels il est dit, verset 4, que Jésus-Christ doit régner avec ses Saints. C'est ce qui a donné lieu à l'opinion de quelques anciens, qui prenant trop à la lettre cet endroit de l'*Apocalypse*, mettaient avant la dernière et universelle résurrection une résurrection anticipée pour les martyrs, et un règne visible de Jésus-Christ avec eux durant mille ans sur la terre, dans une Jérusalem rebâtie avec un nouvel éclat, qu'ils croyaient être la Jérusalem dont il est parlé dans le chapitre suivant. Nous verrons en expliquant le texte de saint Jean, que cette opinion est insoutenable selon les termes de cet apôtre; et pour ce qui regarde l'autorité des anciens docteurs, nous en parlerons à la fin de ce chapitre.

Saint Augustin nous apprend (1) que les mille ans de saint Jean ne sont pas un nombre préfix, mais un nombre où il faut entendre tout le temps qui s'écoulera jusqu'à la fin des siècles, conformément à cette parole du Psalmiste : « La parole qu'il a commandée jusqu'à mille générations (2) ; » ce qui ne veut dire autre chose que toutes les générations qui seront jamais. A quoi il faut ajouter la perfection du nombre de mille, très-propre à nous faire entendre tout ce long temps que Dieu emploiera à former le corps entier de ses élus jusqu'au dernier jour, à commencer depuis le temps de la prédication et de la passion de Notre-Seigneur ; car ce fut alors que « le fort armé, » qui est le diable, « fut lié et désarmé par un plus fort, » qui est Jésus-Christ, *Matth.*, XII, 29 ; *Luc*, XI, 21, « et que les puissances de l'enfer furent désarmées et menées en triomphe, » *Coloss.*, II, 15.

C'est donc alors que saint Jean voit le démon enchaîné : c'est de là qu'il faut compter les mille ans mystiques de la prison de Satan, jusqu'à ce qu'aux approches du dernier jour, sa puissance, qui est restreinte en tant de manières par la prédication de l'Evangile, se déchaînera de nouveau pour un peu de temps, et que l'Eglise souffrira sous la redoutable, mais courte tyrannie de l'Antéchrist, la plus terrible tentation où elle ait jamais été exposée. C'est là sans doute le sens véritable, comme on verra par la suite : de sorte qu'il ne faut pas croire que l'enchaînement de Satan soit quelque chose qui doive arriver après le temps de saint Jean, mais plutôt que ce grand apôtre retourne les yeux vers ce qui était déjà accompli par Jésus-Christ, parce que c'est le fondement de ce qui devait arriver dans la suite et dont ce saint apôtre allait nous donner une image.

Quelques interprètes modernes, même catholiques, mettent avant la fin des siècles le déchaînement de Satan et les mille ans accomplis : à quoi je ne veux pas m'opposer, pourvu qu'on regarde cette sorte d'accomplissement et le déchaînement de Satan qu'on lui attribue, comme une espèce de figure du grand et final déchaînement dont nous venons de parler.

1 Aug. *De Civ.*, XX, VII et seq. — 2 Psal. CIV, 8.

3. *Afin qu'il ne séduisit plus les nations* : il ne faut pas entendre qu'il n'y ait plus du tout de séduction ni de tentation, puisque tant que le siècle subsistera, les hommes auront toujours à combattre Satan et ses anges; et c'est ce qui paraîtra clairement sur les versets 7 et 8 ; mais il faut entendre que la séduction ne sera pas si puissante, si dangereuse , si universelle, comme l'explique saint Augustin *de Civit.*, XX, VII, VIII (éd. Ben., tom. VII.)

Il doit être délié pour un peu de temps : parce qu'ainsi qu'il a été dit, la grande persécution de l'Antéchrist sera courte, comme celle d'Antiochus, qui en a été la figure.

4. *Je vis... des trônes...* La suite va faire paraître que ces trônes sont préparés pour les âmes des martyrs. *Et les âmes de ceux qui avaient eu la tête coupée* : voilà donc ceux à qui étaient préparés les trônes. Il exprime les martyrs par le plus grand nombre, qui sont les décapités. Le grec dit *pepeleksmenon, qui avaient eu la tête coupée avec une hache, qui avaient été frappés de la hache*, comme on parlait, *securi percussi*; c'était un supplice des Romains. Par où l'on voit que les martyrs dont il veut représenter la gloire et la puissance, sont ceux qui avaient souffert durant la persécution de cet empire. Saint Jean ne leur donne pas en vain ce caractère; et pour confirmer qu'il veut parler des saints martyrisés dans la persécution romaine, qui est celle qu'il a prophétisée dans les chapitres précédents , il ajoute dans ce même verset 4 que *ces décapités par un coup de hache, n'avaient point adoré la bête ni son image, et n'en avaient point reçu le caractère*; toutes choses que nous avons vues être des marques de l'idolâtrie romaine, XIII, 14, 10, 17. Il paraît donc par toutes ces raisons que ces martyrs assis sur le trône, sont ceux qui ont souffert durant les persécutions de l'Empire romain ; et le verset 9 le fera encore mieux connaître. Il faut aussi remarquer dans ce passage que la persécution de la bête est distinguée de celle de Gog et de Magog, qu'on verra au verset 7, puisque l'une est avant les mille ans, et l'autre après.

Les âmes de ceux.... Que le lecteur attentif remarque qu'on ne voit ici sur le trône pour vivre et pour juger avec Jésus-Christ, que des âmes seulement ; ce qui paraîtra plus clairement dans la suite, contre ceux qui reconnaissent pour les martyrs une résurrection anticipée avant la résurrection générale.

Et ils ont vécu et régné avec Jésus-Christ. C'est pour cela qu'on leur avait préparé des trônes. Il y a eu des martyrs incontinent après la résurrection de Jésus-Christ ; et dès lors nous les avons vus assis dans son trône et associés à son règne, *Apoc.*, II, 26; III, 21, avant la résurrection de leurs corps et en état d'âmes bienheureuses, comme on vient de dire ; ce qui a aussi été expliqué, *Refl.* après la *Préf.*, n. 29.

Ce règne des martyrs avec Jésus-Christ consiste en deux choses : premièrement, dans la gloire qu'ils ont au ciel avec Jésus-Christ, qui les y fait ses assesseurs ; et secondement, dans la manifestation de cette gloire sur la terre par les grands et justes honneurs qu'on leur a rendus dans l'Eglise, et par les miracles infinis dont Dieu les a honorés, même à la vue de leurs ennemis, c'est-à-dire des infidèles qui les avaient méprisés.

Quant à ce que quelques anciens concluaient de ce passage, qu'incontinent après les persécutions et la chute de l'Empire romain arrivée pour en punir les auteurs, Jésus-Christ ressusciterait ses martyrs et viendrait régner avec eux sur la terre, outre les autres raisons qu'on a vues et qu'on verra dans la suite, on voit encore cette opinion réfutée par l'expérience , puisque ce qui était prédit par saint Jean sur la destinée de l'ancien Empire romain, a eu sa fin, comme on a vu, il y a plus de treize cents ans, sans que ce règne de Jésus-Christ ait paru.

De s'imaginer maintenant ici avec les protestants d'autres martyrs que ceux qui ont souffert sous Rome païenne, c'est leur donner un autre caractère que celui que leur a donné saint Jean, comme on a vu : de sorte que ces faux martyrs dont on nous raconte les souffrances sous la prétendue tyrannie de la papauté, ne trouvent point ici de place, et nous verrons ailleurs que les ministres qui nous les vantent, les ont eux-mêmes à la fin ôtés de ce rang.

Je reconnais donc dans saint Jean les vrais martyrs que Rome païenne a persécutés, que Jésus-Christ a reçus incontinent après dans le ciel pour les y faire régner avec lui, et dont il nous a manifesté la gloire avec tant d'éclat sur la terre, afin d'honorer la cause pour laquelle ils avaient donné leur vie.

Ils ont vécu et régné mille ans; durant toute l'étendue des siècles jusqu'au jour du jugement, ce qui se doit entendre de leur glorification sur la terre et dans l'Eglise ; car pour ce qui est du règne de Jésus-Christ et de ses Saints dans le ciel, on sait qu'il n'a point de fin.

5. *Les autres morts ne sont pas revenus envie.... C'est ici la première résurrection.* 6. *Heureux et saint est celui qui a part à la première résurrection.* Cette première résurrection se commence à la justification, conformément à cette sentence : « Celui qui écoute ma parole , est déjà passé de la mort à la vie, » Joan., V, 24 ; et à cette autre : « Levez-vous, vous qui dormez » dans vos péchés, « et ressuscitez d'entre les morts, et Jésus-Christ vous éclairera, » Ephes., V, 14. C'est donc alors que l'âme commence à ressusciter ; et cette résurrection se consomme, lorsque sortie de cette vie qui n'est qu'une mort, elle vit de la vraie vie avec Jésus-Christ : c'est la première résurrection qui convient aux âmes bienheureuses, comme on a vu ; car pour ce qui est de celle des corps, il n'en sera parlé qu'aux versets 12 et d3, et jusqu'ici on n'en a vu nulle mention. Cette première résurrection est manifestée par les miracles des Saints ; car on voit qu'ils sont vi-vans par la vertu que Dieu fait sortir de leur tombeau, ainsi que tous les Pères l'ont observé et que Grotius l'a reconnu ; et tout cela est attribué particulièrement aux martyrs, qui sont les seuls des adultes dont on est certain qu'ils entrent d'abord dans la gloire ; les seuls pour lesquels on ne fait aucunes prières, et qu'au contraire on range d'abord parmi les intercesseurs, Aug., serm. XVII, *de Verb. Apost.* Il n'y avait d'ordinaire que les martyrs dont on fit la fête dans les églises et qui fussent nommés dans le canon ; c'était principalement aux tombeaux des martyrs que se faisaient les miracles. Tertullien (1) a remarqué dans les *Actes* de sainte Perpétue, « qu'elle ne vit dans le paradis que les saints martyrs, ses compagnons (2) ; » et c'est en effet ce qu'on voit encore dans les mêmes *Actes* ; mais c'est que dans ces célestes visions, l'universalité des Saints est désignée par la partie la plus excellente et la plus reconnue, qui est celle des martyrs. Saint Jean a suivi la même idée dans les chapitres vu, XIV, et encore dans celui-ci, comme on a vu.

1 *De Anima*, cap. LV. — 2 *Act. S. Perp.*

Les autres morts. Saint Jean marque que les âmes justes n'entrent pas toutes d'abord dans cette vie bienheureuse, mais seulement celles qui sont parvenues à un certain degré de perfection, et que saint Paul appelle pour cette raison, « les esprits des justes parfaits (1) ; » ce que les saints Pères et toute la tradition nous apprend aussi.

La seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux. La première mort est celle où les âmes sont ensevelies dans l'enfer avec le mauvais riche. La seconde mort est celle qui suit la résurrection, comme on verra au verset 13, et où l'homme entier est précipité en corps et en âme dans l'étang de feu et de soufre : « Celle-ci, dit-il, est la seconde mort, » verset 14. Ainsi « la première résurrection, » 5, 6, est celle, comme on a vu, où les Saints mourants sur la terre revivent en quelque façon et vont commencer une nouvelle vie dans le ciel ; et la seconde résurrection est celle où ils seront glorifiés dans le corps comme dans l'âme.

Ils régneront avec lui pendant mille ans : ils seront glorifiés sur la terre pendant toute l'étendue du siècle présent ; mais les années ne suffiront pas pour mesurer leur règne au siècle futur.

7. *Après que mille ans seront accomplis, Satan sera délié; il séduira les nations qui sont aux quatre coins de la terre, Gog et Magog, dont le nombre est comme le sable de la mer.* 8. *Ils se répandront sur la surface de la terre.* Il ne faut pas s'imaginer que Satan séduise tout d'un coup ces vastes nations et ces troupes dont toute la terre est couverte ; il y travaillait depuis longtemps, puisqu'il les trouve toutes disposées à servir à ses desseins : ce qui fait voir que la séduction n'était pas tout à fait éteinte, mais seulement liée et bridée , principalement par rapport à l'Eglise, selon la remarque de saint Augustin (2), et la doctrine exposée sur le verset (3). Ce frein imposé à la malice de Satan doit durer jusqu'au temps de l'Antéchrist, vers la fin des siècles ; et alors plus déchaîné que jamais, il exercera sans bornes sa séduction par des moyens inouïs jusqu'alors.

1 *Hebr.*, XII, 23. — 2 *Aug.*, *De Civ.*, XX, VIII.

Gog et Magog, dans Ezéchiel, sont des nations ennemies du peuple de Dieu qui « couvriront la terre, sur lesquelles Dieu fera pleuvoir du feu et du soufre, et les consumera par ce feu dévorant, » *Ezéchiel*, XXXVIII, li, et XXXIX, 1, 6. Ces noms déjà fameux par cette prophétie sont ici rappelés par saint Jean, pour représenter ces nations séduites et séductrices dont Satan se servira contre l'Eglise à la fin des siècles. On croit que sous le nom de *Gog* et de *Magog* (1), Ezéchiel a décrit la persécution d'Antiochus, dont nous avons vu que le Saint-Esprit a choisi le temps pour être l'image des souffrances de l'Eglise, parce que ce prince fut le premier qui employa non-seulement la force, mais encore la séduction et l'artifice pour obliger les fidèles à renoncer à la loi de Dieu, I *Machab.*, I, 14, 15, 16, 31, 41, 45, etc.; II *Machab.*, III, IV. C'est aussi pour cette raison que ce tyran est regardé par tous les Pères comme la figure la plus expresse de l'Antéchrist.

Il les assemblera au combat. — 8. Ils environneront le camp des Saints et la ville bien-aimée. S'il fallait prendre ici au pied de la lettre une ville où Jésus-Christ viendrait régner avec ses martyrs ressuscités et glorieux en corps et en âme, on ne saurait plus ce que voudraient dire ces nations qui viendraient assiéger la ville où il y aurait un peuple immortel, et un Dieu qui régnerait visiblement au milieu d'eux. Il faut donc entendre ici une ville spirituelle, telle qu'est l'Eglise; un camp spirituel, qui est la société des enfants de Dieu encore revêtus d'une chair mortelle et dans le lieu de tentation ; par conséquent aussi une guerre et un combat spirituel, tel qu'est celui que les hérétiques ne cessent de nous livrer, et qui se redoublera à la fin des siècles avec un nouvel acharnement. Je ne veux pas assurer qu'il n'y aura point de combats des rois chrétiens contre l'Antéchrist : ce que je veux remarquer, c'est que saint Jean rapporte tout à la séduction, versets 3, 7, 9, et pour le surplus c'est un secret de l'avenir, où j'avoue que je ne vois rien.

1 Ezech., XXXIX, 1, 6, etc.

Ils se répandirent sur la face de la terre. Ce mot signifie toute la terre habitable, comme le remarque saint Augustin de *Civit.*, XX, II. *Et ils environnèrent le camp des Saints et la ville bien-aimée* ; c'est l'Eglise chérie de Dieu. Il ne faut pas ici s'imaginer, dit saint Augustin, que l'Eglise, comme une ville, soit réduite à un seul lieu où elle soit assiégée : « Elle sera, poursuit-il, toujours répandue par toute la terre : ses ennemis se trouveront aussi partout; mais partout où seront les ennemis, là sera aussi le camp des Saints et la ville chérie de Dieu, » De *Civ.* XX, II.

9. *Dieu fit descendre du ciel un feu qui les dévora*, comme nous l'avons remarqué de *Gog* et de *Magog* sur le verset 7, conformément à Ezéchiel, XXXVIII, 22 et XXXIX, 6. Ici je l'entends à la lettre du feu du dernier jour : car « les cieux et la terre sont réservés pour être brûlés par le feu au jour du jugement, lorsque les impies périront, » II *Petr.*, III, 7 ; ce qui semble fait pour expliquer ce passage de saint Jean, et revient parfaitement à ce que dit saint Paul de la perdition soudaine « du méchant que Jésus-Christ détruira, » II *Thess.*, II, 8, comme nous verrons dans le discours qui sera mis à la fin de ce commentaire.

Le diable qui les séduisait. Il n'est plus dit qu'ils fussent séduits par la bête ni par le faux prophète : l'idolâtrie de Rome païenne était éteinte, et on ne voit plus ici aucun des caractères qu'on a vus dans les chapitres précédents. C'est donc une tentation différente de celle de la bête ; c'est une autre sorte de séduction ; et le diable qui en est l'auteur, à la fin est jeté dans le même étang de feu et de soufre où étaient déjà la bête et le faux prophète, ici, versets 9, 10, et ci-dessus, XIX, 19, 20.

Dans l'étang de feu et de soufre. C'est ici la dernière marque de l'éternel emprisonnement de Satan : auparavant il est jeté dans l'abîme pour en être lâché après mille ans, *sup.*, versets 2, 3. Ici il n'y a plus pour lui qu'un éternel tourment dans *l'étang de feu et de soufre*, d'où il ne sortira jamais, parce qu'il n'y aura plus de séduction, l'ouvrage de la justice, aussi bien que celui de la miséricorde de Dieu, étant entièrement consommé avec le recueillement de tous ses élus. Par ces divers lieux où Satan est mis, saint Jean nous désigne les divers états de ce malin et de ses anges, tantôt resserrés, tantôt relâchés, selon les ordres de Dieu, et à la fin plongés dans un état où il ne leur restera plus que leur supplice. Cet état, le plus funeste de tous, sera l'effet de la dernière condamnation qui sera prononcée contre eux au dernier jour, où la liberté de tenter et la triste consolation de perdre les hommes leur

étant ôtée, ils ne seront occupés que de leur tourment et de celui des malheureux qui les auront suivis; ce que saint Jean explique par ces paroles : *Et ils seront tourmentés nuit et jour aux siècles des siècles* ; non qu'ils ne le soient auparavant, mais parce qu'alors il ne leur restera que cela.

11. *Je vis aussi un grand trône...* Voici donc enfin, après tant de visions mémorables, celle du grand et dernier jugement, comme la suite le fera paraître. *Un grand trône blanc, semblable à la nuée blanche* qui paraît, *Apoc.*, XIV, 14. La blancheur signifie l'éclat et la majesté.

12. *Et je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône :...* comparaissant, les uns avec grande crainte, et les autres avec confiance, devant le Juge.

13. *La mer rendit ceux.....* On exprime ici distinctement la résurrection des corps, preuve nouvelle que la première résurrection dont il est parlé au verset 5, ne regardait que les âmes. La mort et Venter, c'est-à-dire la mort et le sépulcre rendirent aussi les morts qu'ils avaient. Si la résurrection des martyrs, dont il est parlé versets 4 et 5, se devait entendre des corps comme des âmes, il y aurait déjà eu longtemps que les eaux et les sépulcres auraient rendu une grande partie de leurs morts, puisque tant de martyrs avaient été noyés, et les autres presque tous ensevelis par la piété des fidèles.

14. *L'enfer et la mort furent précipités dans l'étang de feu.* « Lorsque la mort, qui était la dernière ennemie, sera détruite, » *I Cor.*, XV, 26, 54 ; et qu'afin qu'elle ne paroisse jamais, elle sera précipitée dans l'abîme avec les démons et les damnés, selon qu'Isaïe l'avait prédit : « Il précipitera la mort pour jamais, » XXV, 8. Celle-ci est la seconde mort : la mort en corps et en âme, qui doit suivre la dernière résurrection, comme ci-dessus, versets 5, 6.

Voilà ce que j'avais à dire sur le déchaînement de Satan et sur le règne de mille ans que saint Jean attribue ici à Jésus-Christ avec ses martyrs. Quant à l'Antéchrist et à la dernière persécution, je n'en dirai rien davantage ; et s'il reste quelque chose de plus à en expliquer, je le laisse à ceux qui en savent plus que moi ; car je tremble en mettant les mains sur l'avenir. Tout ce que je crois pouvoir dire avec certitude, c'est que cette dernière persécution, quelle qu'en soit la violence, aura encore plus de séduction; car c'est aussi ce que saint Paul y remarque, *II Thess.*, n, 9, 40, «des prodiges, des signes trompeurs, des illusions, » sans y parler d'autre chose. Saint Jean y remarque aussi la séduction, comme devant prévaloir, versets 3,7,9, sans parler de sang répandu, ainsi qu'il a fait dans tout le reste du livre ; et Jésus-Christ même : « Il y aura de grands prodiges et des miracles trompeurs, en sorte, s'il est possible, que les élus mêmes soient trompés. » *Matth.*, XXIV, 24.

Je regarde donc dans l'Eglise deux sortes de persécutions, la première en son commencement et sous l'Empire romain, où la violence devait prévaloir; la seconde, à la fin des siècles, où sera le règne de la séduction (1) ; non pas que je veuille dire qu'elle soit sans violence, non plus que celle de Rome païenne, où la violence dominait, n'a pas été sans séduction : mais l'une et l'autre doit être définie par ce qui y doit prédominer: et on doit attendre sous l'Antéchrist les signes les plus trompeurs qu'on ait jamais vus, avec la malice la plus cachée, l'hypocrisie la plus fine et la peau de loup la mieux couverte de celle des brebis. Ceux qui se sont dits réformés, doivent prendre garde qu'avec la feinte douceur et les prétextes spécieux dont ils ont tâché au commencement de colorer leur violence et leur schisme, ils n'aient été les avant-coureurs de cette séduction.

Je crois encore savoir que cette dernière tentation de l'Eglise sera courte, et que Dieu y donnera des bornes, comme nous avons remarqué qu'il a fait à toutes les autres (2) : ce que saint Jean a voulu nous expliquer, en disant que Satan serait délié «pour un peu de temps, » verset 3 ; mais que cette persécution soit de trois ans et demi précisément, je n'ose ni le nier, puisque plusieurs Pères l'ont conjecturé ainsi, ni faire aussi un dogme certain de leurs conjectures. J'en reviens donc à laisser l'avenir entre les mains de Dieu et me contenter de ce que dit saint Jean, que cette tentation sera courte; et quand même il la faudrait réduire précisément aux termes de celle d'Antiochus, peut-être faudrait-il penser encore que les trois ans et demi destinés à la persécution de ce prince, n'en regardent que le grand effort durant la profanation du temple, étant certain par les Macchabées et par Josèphe,

comme saint Jérôme le prouve (1) et plus encore par Daniel (2), qui le prophétise, que dans le fond il a tourmenté les Juifs bien plus longtemps. Peut-être donc en faudrait-il à peu près dire autant de l'Antéchrist : mais qu'il en soit ce que Dieu sait. Que si je distingue sa persécution de celle de la bête, et sa séduction de celle du faux prophète, je ne fais que suivre saint Jean (3), comme on a pu voir sur les versets 1 et 9 ; et attribuer à chacune des persécutions le caractère qui lui est propre, c'est-à-dire la violence à celle de la bête, comme il paraît dans tout le cours de l'Apocalypse (4), et la séduction à celle de l'Antéchrist.

1 *Apoc.*, XIII. — 2 *Réflex. Sur les perséc.*, n. 2.

Je n'en sais pas davantage ; et sans aussi pénétrer plus avant, j'avertis ceux qui veulent trouver la persécution de l'Antéchrist dans celle de la bête de l'*Apocalypse*, que pour parler conséquemment, ils sont obligés de dire que la persécution de l'Antéchrist ne sera pas la dernière, puisqu'elle devance de mille ans, en quelque sorte qu'on les entende, celle de *Gog* et de *Magog*, comme on a vu : ce qu'ils ont aussi à ajuster avec les autres parties de la doctrine de l'Antéchrist, et surtout avec ce que saint Paul nous a dit, que ce méchant serait détruit par l'avènement glorieux de Jésus-Christ.

1 *Hier.*, VIII, XIV. — 2 *Dan.*, VIII, 14. — 3 *Apoc.*, XIII, 1, 11. — 4 *Apoc.* XI, 2 ; XII, 4 et suiv. ; XIII, etc.

Pour ne laisser au pieux lecteur, autant qu'il sera possible, aucune difficulté sur ce chapitre, je l'avertirai encore que le règne de Jésus-Christ dont il y est parlé, se prend en diverses manières dans ce divin livre : quelquefois en un sens moins étendu pour le temps du triomphe de l'Eglise après les persécutions de Rome lorsque les royaumes de la terre sont soumis à Jésus-Christ par les empereurs chrétiens, XI, 15 ; XII, 10 ; et quelquefois absolument, lorsque Jésus-Christ ressuscité entre en sa gloire, où il règne avec ses Saints, comme il est porté, *Apoc.*, II, 26 ; III, 21 ; VII, 15, 16, 17 ; XIV, 4, 5. Et c'est manifestement, comme on a vu, du règne pris en ce sens que se doit entendre le chapitre XX, en y joignant, comme il a aussi été remarqué, la manifestation de la gloire de Jésus-Christ et de ses Saints sur la terre, et la dernière consommation du règne de Dieu à la fin des siècles, lorsque tous ses ennemis seront à ses pieds et tous ses élus recueillis.

Quant à l'opinion de ceux qui veulent que les mille ans s'accomplissent longtemps avant la fin des siècles, et qu'ils soient même déjà accomplis, j'y ai consenti à condition que ce serait sans préjudicier au dernier et parfait accomplissement, qui est celui qu'on vient de voir : ce qui peut-être n'empêche pas qu'il n'y ait encore d'autres termes prévus par le Saint-Esprit, où cette prédiction recevra quelque sorte d'accomplissement.

Grotius et quelques autres font commencer les mille ans du règne de Jésus-Christ avec ses martyrs en l'an 313, lorsque Constantin fit cesser les persécutions et qu'il établit la paix de l'Eglise par cent glorieux édits. Ils remarquent que depuis ce temps le diable a eu moins de puissance pour tromper les hommes ; mais que mille ans après, le treizième siècle étant écoulé, la puissance Ottomane commença à se déclarer sous Orcam, fils d'Ottoman, et à peu près dans le même temps, les erreurs de Viclef suivies de celles de Jean Hus, des hussites et des luthériens, ravagèrent l'Eglise.

Alors le règne des Saints jusqu'alors si respecté par tous les fidèles, qui reconnaissaient les miracles que Dieu faisait pour les honorer, fut attaqué par ces hérétiques qui se moquèrent de ces miracles et de la vertu qu'on attribuait à l'intercession des Saints ; et c'est là qu'ils mettent le déchaînement de Satan. Ils y rapportent aussi le grand schisme de l'Occident dans le quatorzième siècle, avec les malheurs dont il fut suivi : mais je trouve des événements plus marqués longtemps avant cette date. La puissance des successeurs de Mahomet est bien plus considérable en toutes manières que ne le fut alors celle des Turcs ; et les hérésies des Albigeois et des Vaudois furent bien plus funestes à l'Eglise que celle de Viclef renfermée en Angleterre et en Bohême. Au surplus, quoiqu'il soit vrai que ses disciples aient attaqué le règne des Saints, au sens que Grotius remarque très-bien, nous avons vu ailleurs (1) que Viclef et Hus en conservèrent l'invocation et les reliques : mais les Albigeois les rejetèrent à l'exemple des manichéens, leurs prédécesseurs ; et en cela ils furent imités par les Vaudois. Qu'il nous soit donc permis de

reprendre de plus haut avec saint Jean le règne de Jésus-Christ, qui, à vrai dire, commence à sa mort et à sa résurrection. Dès lors Satan est lié, vaincu, désarmé, mené en triomphe, comme on vient de le marquer par l'Evangile et par saint Paul. Depuis ce temps la séduction de Satan est allée toujours en diminuant par la prédication de l'Evangile : ainsi Jésus-Christ régnoit et conquérait les nations. Les martyrs régnaient avec lui en triomphant du monde, en convertissant les peuples, en faisant des miracles inouïs jusqu'alors, et pendant leur vie et après leur mort. Mille ans durant l'Eglise n'a souffert aucune diminution sensible; le nom chrétien et la communion catholique subsistaient toujours partout où l'Evangile avait été prêché. L'Afrique avait encore des églises chrétiennes. L'Orient n'avait pas encore rompu avec l'Occident, et cependant les pays du Nord venaient en foule. La discipline se soutenait, quoiqu'elle souffrît quelque affaiblissement, et on travaillait perpétuellement à lui rendre toute sa vigueur par les canons. Les maximes du moins étaient en leur entier, comme on le pourrait montrer par les conciles qui se tenaient alors, où l'on trouve dans le gouvernement ecclésiastique cette ancienne sève et cette ancienne vigueur du christianisme; et les règles n'avaient point encore été affaiblies par tant de dispenses et par tant d'interprétations relâchées : témoin les collections de Reginon, d'Atton de Verceil, de Burchard et les autres. Sur la fin, et dans le dixième siècle, l'Eglise romaine souffrit un grand obscurcissement par la tyrannie des seigneurs romains, qui mettaient par force leurs enfants et leurs créatures dans la chaire de saint Pierre : mais tout cela était un effet de la violence plutôt que de la séduction ; et Dieu, pour montrer qu'il tenait encore Satan enchaîné, ne lui permit pas alors de séduire les peuples, ni de faire naître en ce siècle aucune hérésie.

1 *Variations*, liv. XI.

Après l'an mil de Notre-Seigneur, tout alla manifestement en diminuant, et les scandales se multiplièrent : la discipline se relâchait visiblement : on en voyait l'affaiblissement dans celui de la pénitence canonique. Le refroidissement de la charité prédit par Notre-Seigneur, *Matth.*, XXIV, 11, 12, parut dans le schisme des *Greco*s, qui rompirent ouvertement avec l'Eglise romaine en l'an 1080, sous le pape saint Léon IX et le patriarche Michel Cérularius; dans les guerres entre les Papes et les empereurs ; dans les jalousies des deux puissances, et les entreprises des uns sur les autres; dans les oppositions entre le clergé et les religieux ; dans les schismes fréquents de l'Eglise romaine; et enfin dans le grand schisme arrivé après Grégoire XI, qui acheva de ruiner la discipline et d'introduire la licence et la corruption dans le clergé : la foi même fut attaquée d'une manière plus couverte, et en cela plus pernicieuse que jamais, par les manichéens qui vinrent de Bulgarie. Nous en avons fait l'histoire dans le livre XI des *Variations*, où l'on peut voir la multitude effroyable, les artifices et la séduction de ces hérétiques, qui réprimés souvent par saint Augustin, par saint Léon, par saint Gélase et les autres Papes, se cantonnèrent dans quelques provinces d'Orient, d'où ils se répandirent en Occident après l'an mil : car on les voit paraître la première fois en 1017, sous le roi Robert et au concile d'Orléans, où ils furent condamnés au feu par ce prince, autant pour leurs maléfices et leurs sacrilèges que pour leurs erreurs. En même temps il s'en trouve une infinité en Italie, en France et en Allemagne. Le caractère particulier de ces hérétiques était d'inspirer la haine contre l'Eglise romaine. Cependant les manichéens, sous mille noms différents de *Pétrebusiens*, d'*Henriciens*, d'*Albigéois*, de *Patariens*, de *Poplicains* et de tant d'autres, gagnaient insensiblement. Le mariage était défendu; « les viandes que Dieu avait créées étaient déclarées immondes » par les maximes de ces hérétiques ; et on y voyait tous les caractères de cette hérésie des derniers temps, marquée si expressément dans saint Paul, *I Tim.*, IV, 1. Cette peste de manichéens était d'autant plus dangereuse, qu'elle était cachée ; ces hérétiques se mêlant parmi les fidèles et y répandant leur poison, non-seulement sous l'apparence du culte catholique, mais encore sous l'extérieur de la piété et sous le masque de la plus fine hypocrisie, comme on le peut voir amplement dans le lieu déjà allégué des *Variations* et par les sermons 65 et 66 de saint Bernard sur les Cantiques. Il n'est donc pas ici question de chercher des violences exercées par ces nouveaux persécuteurs; c'est une affaire de séduction et d'artifice. Ces nouveaux *Gog* et *Magog*, cette nation ennemie du peuple de Dieu couvrit toute la face de la terre. Pour mieux porter le caractère de *Gog*, ils étaient originaires de la Gogarenne, province d'Arménie où ils s'étaient cantonnés; et ils venaient des Bulgares, nation scythique, dont on sait que *Magog* a été la source. Partout les églises et le camp des Saints étaient assiégés et environnés par ces hérétiques ; et s'il faut de véritables combats, les guerres sanglantes des Albigéois nous en fourniront assez. C'a donc été un prodigieux déchaînement de Satan. Rien n'empêche qu'il n'en arrive beaucoup de

semblables qui nous préparent au dernier. L'apostasie de Luther tient beaucoup de ce caractère, comme nous l'avons démontré ailleurs. Au reste nous avons aussi remarqué qu'un des caractères des hérésies est de n'avoir pas un temps complet (1), c'est-à-dire de durer peu à comparaison de l'Eglise, qui est éternelle et dont la perpétuelle stabilité est figurée par le nombre parfait de mille ans. Le feu du ciel sera ici, après les anathèmes de l'Eglise, la vengeance céleste sur ces hérétiques factieux : mais tout cela au fond n'est qu'une figure, dont le parfait et véritable accomplissement est réservé à la fin des siècles, où le feu du ciel paraîtra visiblement, et où le déchaînement en effet sera très-court, parce que Dieu, qui aura pitié de ses élus, abrégera pour l'amour d'eux le temps d'une tentation si dangereuse, *Matth.*, XXIV, 22.

Réflexions sur l'opinion des millénaires : Passage de saint Justin falsifié par les protestants.

Papias, très-ancien auteur, mais « d'un très-petit esprit (2) », ayant pris trop grossièrement certains discours des apôtres, que leurs disciples lui avaient rapportés, introduisit dans l'Eglise ce règne de Jésus-Christ, dont il a été parlé, durant mille ans dans une terrestre Jérusalem magnifiquement rebâtie, où la gloire de Dieu éclaterait d'une manière admirable, où Jésus-Christ régnerait visiblement avec ses martyrs ressuscités, où à la fin néanmoins les Saints seraient attaqués et leurs ennemis consumés par le feu du ciel, après quoi se ferait la résurrection générale et le jugement dernier. Cette opinion disparut dans la grande lumière du quatrième siècle, en sorte qu'on n'en voit presque plus aucun vestige : mais comme quelques protestants, qui tâchent de la relever, veulent persuader au monde qu'elle est établie par une tradition constante des trois premiers siècles, je crois devoir dire un mot sur un passage de saint Justin dont ils abusent. Joseph Mède, qui nous oppose ce passage (1), a fait deux grandes fautes : l'une de suivre, comme nous verrons, une version infidèle ; et l'autre, d'y ajouter une insigne falsification.

1 *Apoc.*, IX, 5, 10. — 2 Euseb., III, XXXIX; Hieron., *in Pap.*

Le passage dont il s'agit est tiré du *Dialogue avec Tryphon*, et le voici traduit de mot à mot sur le grec. Tryphon demande à saint Justin s'il est vrai que les chrétiens reconnaissent que la ville de Jérusalem sera rebâtie, et que Jésus-Christ y régnera avec les patriarches et les prophètes, et avec les autres justes de la nation judaïque. Sur quoi saint Justin lui répond ainsi : « Je vous ai déjà déclaré que je croyais avec PLUSIEURS AUTRES que la chose arriverait en cette manière qui est connue parmi vous : mais qu'il y en avait PLUSIEURS DE LA PURE ET RELIGIEUSE DOCTRINE DES CHRÉTIENS, qui n'étaient pas de ce sentiment (2). » Voilà d'abord ce sentiment du règne de Jésus-Christ sur la terre rapporté, non pas comme un sentiment universel, mais comme le sentiment de saint Justin *et de plusieurs autres*. Non content de parler ainsi, il ajoute en termes formels, qu'il y a des chrétiens *de pure et religieuse doctrine*, c'est-à-dire *de bonne et saine croyance* qui n'étaient pas de cette opinion, et par conséquent on voit par lui-même que le sentiment qu'il suit avec plusieurs autres chrétiens, était tenu pour indifférent dans l'Eglise. Joseph Mède, qui a prétendu le contraire, n'a trouvé d'autre moyen d'éluder ce passage qu'en y ajoutant une négative; et au lieu que saint Justin a dit que plusieurs *qui sont de la pure et religieuse doctrine des chrétiens* ne sont pas de ce sentiment, il a mis du sien *plusieurs qui ne sont pas de cette pure et saine doctrine*; ce qui, non-seulement n'est pas dans le texte, mais encore n'y peut pas être, comme ceux qui le liront dans l'original et qui le compareront au passage, comme il est cité par Joseph Mède, le reconnaîtront aisément. L'autre faute qu'il a commise est d'avoir suivi une mauvaise version : mais voici la suite du texte fidèlement traduit sur le grec. Après que saint Justin a déclaré qu'il y avait des chrétiens purs et orthodoxes qui n'étaient pas de son sentiment sur le règne de mille ans, il continue son discours en cette sorte : « Je vous ai dit outre cela, qu'il y en a qu'on appelle chrétiens, mais qui en effet sont des hérétiques sans religion et sans piété, qui enseignent des choses pleines de blasphèmes. Or, afin que vous sachiez que je ne veux pas dire cela seul, je ramasserai, autant qu'il sera possible, tout ce qu'on dit parmi nous sur ces matières, et j'écrirai ce que je vous ai déclaré que je reconnais. Car encore que vous ayez rencontré des hommes, qui non-seulement ne confessent pas ces choses, mais encore qui blasphèment contre le Dieu d'Abraham, d'Israël ou de Jacob, et qui disent qu'il n'y a point de résurrection des morts, mais qu'incontinent après la mort les âmes sont reçues dans le ciel (sans en sortir jamais pour venir reprendre leurs corps), ne les prenez pas pour des chrétiens, comme vous ne prenez pas pour Juifs les sadducéens et les autres sectes semblables. Pour moi et tous ceux qui ont des sentiments droits, et sont chrétiens en tout et partout (outre les choses que nous venons de dire du Dieu

d'Abraham), nous croyons encore la résurrection de la chair; et les prophètes Ezéchiel, Isaïe et les autres reconnaissent qu'on doit passer ces mille ans dans Jérusalem, après qu'elle aura été rebâtie et augmentée. » On voit ici la différence qu'il y a entre ce que croyaient tous les véritables chrétiens, c'est-à-dire la divinité du Dieu d'Abraham et la résurrection, et ce que saint Justin et quelques autres croyaient devoir ajouter à cette foi selon les témoignages des prophètes, c'est-à-dire le règne de mille ans. Mais Joseph Mède pour confondre cette opinion dont saint Justin avait reconnu que tous les vrais chrétiens n'étaient pas d'accord avec ce qu'ils croient tous unanimement, a suivi l'interprète qui a mal traduit : *Pour moi et tous les chrétiens, nous croyons et la résurrection générale, et le règne de mille ans, selon que les prophètes le reconnaissent* ; ce qui fait tomber la foi également sur le règne de mille ans et sur la résurrection, contre la vérité de l'original. C'est donc en particulier le sentiment de saint Justin et de plusieurs autres, que les prophètes ont prédit ce règne de Jésus-Christ sur la terre : mais il paraît clairement que les autres orthodoxes n'en étaient pas d'accord. Et en effet outre que ce sentiment ne se trouve ni dans saint Clément d'Alexandrie, ni dans saint Cyprien, ni dans Origène, et qu'au contraire les principes que ces Pères posent sont contraires à ce système, on sait d'ailleurs qu'il a été expressément combattu par Caius et par saint Denys d'Alexandrie, une des plus vives lumières du troisième siècle, comme il paraît par Eusèbe et par saint Jérôme (1).

1 Joseph. Med., *Comm. in Apoc.*, p. 533. — 2 *Dial. cum. Tryph.*, p. 306, n. 80

Au reste il est aisé de voir que le XXe chapitre de l'*Apocalypse*, quia donné lieu à l'erreur, doit être pris en un sens spirituel. Cette première résurrection que saint Jean y attribue aux martyrs, ne regarde visiblement que les âmes seules qui vont commencer avec Jésus-Christ une vie nouvelle incontinent après la mort corporelle, comme il résulte de nos remarques sur les versets 4, 5, 6, 12, 13. Et du reste les ministres mêmes, qui après tant d'éclaircissements de la doctrine de ce chapitre donnés par saint Augustin et les autres Pères, ne rougissent pas d'en revenir à ces restes du judaïsme, ont si bien senti l'absurdité de faire attaquer par des nations assemblées un peuple ressuscité, et une ville où Jésus-Christ régnerait avec une si claire manifestation de sa gloire, qu'ils ont été contraints d'abandonner en ce point la lettre qui les a trompés : car au lieu que s'il fallait entendre à la lettre ce règne de Jésus-Christ sur la terre avec ses martyrs, il faudrait dire que tous les martyrs, « du moins les anciens, » comme parle M. Jurieu (2), ressusciteront avant tous les autres morts : ce ministre, qui a rougi de faire attaquer par des mains mortelles tant de Saints ressuscités et glorieux, laisse en doute s'il ne faut pas se réduire à ressusciter les apôtres, quoique saint Jean n'en parle pas plus que des autres, et qu'au contraire il fasse revivre en même temps tous les décollés, c'est-à-dire, comme on a vu, tous les martyrs : et au lieu qu'il faudrait aussi, pour suivre la lettre, faire demeurer Jésus-Christ avec ses martyrs, puisque c'était avec eux qu'il devait régner sur la terre.; ce ministre, qui n'a pas osé soutenir qu'on put attaquer Jésus-Christ dans sa majesté et dans sa gloire, trouve bon qu'après une apparition éclatante, il se retire dans les deux, après néanmoins en avoir ôté avec les apôtres un des plus beaux ornements et les chefs du troupeau racheté. Mais où prend-il ces distinctions ? Dans le sens spirituel qu'il rejette ou dans le sens littéral, où il n'y en a aucun vestige ? Il n'y a que ces interprètes licencieux qui en nous vantant l'Ecriture, se donnent la liberté d'en prendre et d'en laisser ce qu'il leur plaît, et de tourner le reste à leur fantaisie. Mais où est-ce que ce ministre a trouvé qu'il y ait trois avènements de Jésus-Christ, et plus d'un avènement glorieux ? Les anciens millénaires du moins n'en reconnaissent qu'un seul avec l'Ecriture ; et après être descendu en sa gloire, Jésus-Christ demeurerait mille ans sur la terre, d'où il ne retournerait au ciel qu'après avoir jugé les vivants et les morts. Mais le ministre sans se soucier ni des Ecritures, ni des Pères, qu'il fait semblant de vouloir suivre, fait aller et venir Jésus-Christ comme il lui plaît : et que devient donc ce passage qui nous est tant objecté par les ministres, que « il faut que le ciel contienne Jésus-Christ, jusqu'à ce que toutes choses soient rétablies ? » . *Act.*, III, 21. Le ministre en a trouvé le dénouement : c'est qu'il n'y aura qu'une *petite interruption* qui ne méritait pas d'être comptée, quelque extraordinaire et quelque éclatante qu'on la figure d'ailleurs '. Mais après tout que gagne-t-on en se jouant ainsi de l'Ecriture ? Il en faut toujours venir à la question : Si l'on peut trouver vraisemblable que des mortels viennent attaquer une ville que Jésus-Christ protégera si visiblement, où après avoir paru de la manière du monde la plus éclatante, il laissera pour la gouverner douze hommes ressuscités, immortels, invulnérables, et en un mot affranchis de toutes les infirmités humaines ? Que dirai-je de la nouvelle doctrine de ce hardi théologien qui hasarde tout ; qui pour soutenir son système, ose dire que Jésus-Christ ne règne pas à présent (1) ; que l'Eglise n'est pas le royaume

des cieux ; que nous-mêmes nous ne sommes pas le royaume de Jésus-Christ ; que Jésus-Christ ne régnera plus après le dernier jugement, et ses élus encore moins, malgré ce qu'il leur dira en les jugeant : « Venez posséder le royaume qui vous a été préparé, » *Matth.*, XXV, 3-4, et en un mot, qu'il n'est roi que durant ces mille ans imaginaires ? Dans quelles erreurs faut-il être pour enseigner de tels prodiges à des chrétiens, et combien sont à plaindre ceux qui écoutent un tel homme comme un prophète ! Concluons donc que tout ce qu'on dit de ce règne de mille ans, prise la lettre, engage en des absurdités inexplicables; que le Fils de l'homme ne viendra plus visiblement qu'une fois, lorsqu'il paraîtra en sa gloire sur une nuée, et que ceux qui l'auront percé le verront prêt à les juger; que lorsqu'il viendra en cette sorte , il ne sera pas mille ans à tenir ses saints sur la terre ; qu'il prononcera aussitôt son irrévocable jugement et ira régner avec eux éternellement dans le ciel. Croyons, dis-je, toutes ces choses, et laissons aux interprètes protestants ces restes des opinions judaïques, que la lumière de l'Eglise a entièrement dissipées depuis treize cents ans.

1 Euseb., III, XXVIII, XXIX; VII, XXIV ; Hier., *De Scrip. Ecc.*, in Dionys. Alex., et Praef. in lib. XVIII, *in Esa.*— 2 Jur. *Acc. des Proph.*, p. II, chap. XXII et XXIII.

1 Jur., *Acc. des Proph.*, p. II, chap. XXIII.

1 Jur., *Acc. des Proph.*, p. II, chap. XXIII et suiv.